

Franchises et primes, PME du futur

Place publique vous propose une demi-heure spéciale consacrée à l'industrie du futur dans notre région. Il sera aussi question dès 18h20 de l'annonce choc de la caisse maladie CSS visant à élever le montant des franchises à 10'000 francs



Place publique, votre magazine d'actualité de l'Arc jurassien



Ecouter le son

Faut-il instaurer des franchises d'assurance maladie minimales à 5000 voire 10'000 francs ? La proposition de la patronne de la CSS, Philomena Colatrella, fait office de pavé dans la marre. Nous verrons avec un expert si au-delà de la provocation, on peut y trouver matière à réflexion pour endiguer la hausse des coûts de la santé.

En seconde partie d'émission, nous vous proposons une demi-heure spéciale de discussion consacrée à l'industrie du futur, en marge de la tenue du Salon des microtechniques de Moutier, le marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter

- Dominique Sprumont, directeur adjoint de l'Institut de droit de la santé à l'Université de Neuchâtel
- Patrick Linder, directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois
- Cédric Bassin, directeur des écoles techniques du CIFOM au Locle et du CPLN à Neuchâtel
- Claude Jeannerat, professeur en conception des moyens de production de la He-Arc, concepteur de la machine Micro5
- Cédric Racine, CEO de Solvaxis

Place publique, une émission proposée cette semaine par Gabriel de Weck

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter